

L'OBSERVATOIRE DU LOGEMENT ÉTUDIANT DE NOUVELLE-AQUITAINE EST LABELLISÉ

La Communauté d'universités et établissements (ComUE) d'Aquitaine et le Crous de Bordeaux-Aquitaine ont conjointement impulsé la mise en place de l'observatoire du logement étudiant de Nouvelle-Aquitaine (OLENA). À la suite de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le réseau des associations de collectivités pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche*, la commission de sélection a accordé ce jour la labellisation au projet néo-aquitain.

Face aux alertes remontées du territoire (Bordeaux, côte basque et La Rochelle), le Crous de Bordeaux-Aquitaine et la ComUE d'Aquitaine ont lancé le travail avec les acteurs locaux pour **décrypter les dynamiques et les stratégies des étudiants dans leur choix du lieu d'études**. Le périmètre régional de ce projet permettra de dépasser l'approche locale pour appréhender le phénomène plus largement, permettant ainsi d'apporter des solutions sur le long terme.

La première réunion du comité de coordination du projet s'est tenue le 28 mars dernier, en présence du **rectorat de l'académie de Bordeaux**, du **conseil régional de Nouvelle-Aquitaine**, et de **l'Université Confédérale Léonard de Vinci**. À cette occasion, les objectifs de l'observatoire ont été présentés :

- Collecter et structurer les données pour caractériser la situation régionale et décrire son évolution ;
- Identifier un plan d'action et évaluer son impact ;
- Favoriser les échanges entre les acteurs publics et privés ;
- Faciliter l'appropriation des problématiques du territoire et des actions à conduire ;
- Valoriser les actions conduites en faveur du logement étudiant.

En parallèle, des groupes de travail thématiques et territoriaux, constitués par des acteurs mobilisés pour leur expertise et leurs ressources, seront installés pour permettre d'être au plus près des problématiques du logement étudiant.

Pour la **première phase d'observation du logement étudiant**, des indicateurs ont été identifiés parmi la liste éditée par la FNAU (évolution du nombre d'étudiants, origine des étudiants selon l'académie du baccalauréat, nombre de logements du Crous, etc). Afin de rendre compte au mieux de la réalité du territoire, ces indicateurs seront affinés pour prendre par exemple en compte les étudiants des formations privées, ou encore inclure des données qualitatives, comme la satisfaction du logement occupé.

Des études complémentaires pourront ensuite apporter d'autres éléments de comparaison, tels que le cycle de présence des étudiants dans les logements du Crous, le cycle de mobilité des étudiants, les initiatives originales, ou encore la gestion du logement étudiant par les pays voisins (Espagne, Allemagne, etc).

Cette labellisation vient **valider la dynamique enclenchée sur le territoire régional** et permettra d'accéder aux données détenues par l'observatoire national du logement étudiant, dont la création a été annoncée en septembre dernier par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Julien Denormandie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires.

**Association des villes universitaires de France (AVUF), Assemblée des communautés de France, France urbaine, Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et la Conférence des présidents d'université (CPU), en partenariat avec le Groupe Caisse des Dépôts.*